

Tout Personnel**Janvier 2022 - n° 296****Tribune**

POUR UNE POLITIQUE FORESTIÈRE QUI S'APPUIE SUR LES ÉCOSYSTÈMES

Nos forêts souffrent des effets du dérèglement climatique et pourtant nous n'avons peut-être jamais eu autant besoin d'elles.

Fixation et stockage de carbone, production de bois, genèse et stabilisation des sols, régulation des cycles de l'eau, habitats pour la flore et la faune : les forêts offrent de nombreux services, le plus souvent gratuitement. Pourtant, comme le montrent les dernières statistiques de l'Institut National de l'Information Géographique et Forestière – et pour la première fois depuis le milieu du XIX^e siècle – la progression du volume de bois en forêt ralentit sous l'effet d'une triple pression : baisse de la croissance, hausse des prélèvements de bois, aggravation de la mortalité de certaines espèces d'arbres.

Cette crise n'est pas passagère, elle constitue une nouvelle donne qui déstabilise et interroge les pratiques de gestion forestière. Dans un contexte d'incertitude croissante, sur quelles bases fonder une nouvelle politique forestière ?

L'Europe a ouvert la réflexion en adoptant une stratégie pour les forêts proposant une vision forte : s'appuyer sur la biodiversité pour renforcer la résilience des forêts. Une vision qui ne signifie pas une sanctuarisation des forêts, mais qui acte que les forêts sont des écosystèmes dont le bon état de fonctionnement écologique doit être maintenu ou restauré car il représente la seule véritable garantie de résilience et de résistance face aux aléas annoncés. Or, malgré l'engagement international de l'Europe dans le cadre de la Convention sur la Diversité Biologique, les politiques publiques mises en œuvre n'ont pas réussi à enrayer l'érosion de la biodiversité ou à restaurer la qualité de nos écosystèmes. Si cette érosion est particulièrement forte dans les milieux agricoles, la forêt ne fait pas exception : d'après la dernière évaluation effectuée dans le cadre de la directive habitats-faune-flore, plus de trois habitats forestiers suivis sur quatre sont dans un état de conservation défavorable.

Les pratiques permettant de concilier exploitation forestière et biodiversité sont connues, et les débats lors des Assises nationales de la forêt et du bois ont permis de constater qu'elles étaient assez consensuelles : maintien de l'ambiance forestière, mélange d'espèces, conservation et restauration des mécanismes permettant d'avoir une diversité génétique, présence de très gros bois dans les peuplements et, plus généralement, diversité de diamètres, trames de bois mort, debout et au sol. Tout l'enjeu est désormais de les placer au cœur d'une nouvelle politique forestière en conditionnant mieux les aides publiques, en modernisant la fiscalité forestière ou encore en renforçant le volet biodiversité et climat des documents de gestion, en forêt publique comme en forêt privée.

Des premières leçons peuvent être tirées de l'expérience du plan de renouvellement et d'adaptation des forêts au changement climatique lancé par le gouvernement à l'automne 2020. Critères de diversification très insuffisants, introduction d'essences exotiques sans une évaluation scientifique rigoureuse, délais d'exécution trop rapides rendant impossible l'approvisionnement en plants adaptés mais surtout confusion sur l'objectif : une stratégie d'adaptation ne peut se résumer à un programme massif de plantations pour remplacer les forêts existantes.

Nous pensons qu'une stratégie d'adaptation prometteuse et efficace est d'abord d'essayer d'accompagner et d'améliorer les peuplements en place à chaque fois que cela est possible. Cette approche, certes plus technique, propose entre autres de maintenir au maximum le couvert forestier et son sous-bois, d'enrichir et de diversifier les peuplements considérés pauvres d'un point de vue productif mais qui fournissent d'autres services, ceux qui sont homogènes ou monospécifiques, et d'accentuer les mesures de protection des sols qui sont indispensables à la durabilité de l'écosystème forestier.

Malheureusement, ce type de sylviculture est proportionnellement très peu soutenu par les pouvoirs publics. Il ne s'agit pourtant pas d'un choix idéologique mais pragmatique : avec des sécheresses estivales de plus en plus fréquentes, les coupes rases de grandes surfaces suivies de plantations sont un pari de plus en plus risqué, comme le montrent les taux records de mortalité dans les jeunes plantations ces dernières années. L'intérêt climatique de cette pratique interroge surtout lorsqu'elle est associée à un travail du sol et une valorisation uniquement énergétique du bois, ce qui augmente les émissions immédiates de carbone et est donc contre-productif.

Lorsque des plantations en plein sont indispensables, la priorité doit également être d'essayer de restaurer le plus rapidement possible une dynamique naturelle avec un mélange d'essences adaptées aux évolutions climatiques et réduisant l'exposition aux risques, notamment incendie.

Préserver la biodiversité et le fonctionnement écologique des forêts ne signifie pas renoncer à la production de bois. C'est, au contraire, la garantir sur le long terme, sans exclure les autres services offerts par les forêts.

Premiers signataires, représentants de structures

- Véronique Andrieux, directrice générale du WWF France
- Allain Bougrain Dubourg, président de la Ligue pour la Protection des Oiseaux
- Elisabeth Dodinet, présidente de la Société botanique de France
- Maud Lelièvre, présidente du comité français de l'UICN
- Emmanuel Michau, vice-président de Réserves Naturelles de France
- Xavier Morin, président de Canopée et directeur de recherche au CNRS
- Arnaud Schwartz, président de France Nature Environnement
- Evrard de Turckheim, expert forestier, président de Pro Silva France
- Michaël Weber, président de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France

Premiers signataires, signataires individuels

- Isabelle Chuine, directrice de recherche au CNRS et membre de l'Académie d'Agriculture de France
- Guillaume Decocq, professeur à l'Université de Picardie Jules Verne
- Alexis Ducouso, Ingénieur de Recherches à l'INRAE
- Hervé Jactel, directeur de recherche à l'INRAE et membre de l'Académie d'Agriculture de France
- Nicolas Luigi, expert forestier
- Nicolas Martin-Saint Paul, chargé de recherche à INRAE
- Serge Muller, professeur émérite au Muséum National d'Histoire Naturelle
- Didier Paillereau, expert forestier
- Yoan Paillet, Ingénieur de Recherche à INRAE
- Marc-André Selosse, professeur au Muséum National d'Histoire Naturelle
- Daisy Copeaux, présidente du collectif Ensemble, sauvons la forêt de Chantilly

Liste complète [des +600 signataires](#) au 15 janvier 2022.